

CONSULTATION NATIONALE (N° 2018/P/1014 Bis)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer une Consultation Nationale pour :

LA REMISE EN ETAT DE LA CHEMINEE ET DE LA STRUCTURE DE L'AERO-REFRIGERANT ALTERNATEUR DE LA TG2 FIAT DE LA CENTRALE TAC KORBA.

Conditions de participation :

Seuls les soumissionnaires justifiant de références techniques et financières suffisantes, et titulaire d'une patente et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.

Les plis contenant les offres doivent parvenir à la STEG sous peine de rejet catégorique sous double enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapide-post ou remis directement contre décharge au bureau d'ordre de la STEG / DPTE – Chouchet Rades au plus tard le **Mercredi 14 Février 2018 à 16H30** délai de rigueur au nom de :

**MR. LE DIRECTEUR DE LA DPTE
STEG / DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT DE L'ELECTRICITE
BP 126 – 2040 RADES – TUNISIE**

CONSULTATION NATIONALE N° 2018 P 1014 BIS :
**« REMISE EN ETAT DE LA CHEMINEE ET DE LA STRUCTURE DE L'AERO-REFRIGERANT
ALTERNATEUR DE LA TG2 FIAT DE LA CENTRALE TAC KORBA »**
« A NE PAS OUVRIR »

Tout pli reçu après la date et heure limite de réception des offres sera considéré comme nul et non avenu. La date d'envoi ou du cachet de la Poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre de la Direction **STEG / DPTE** fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi de auprès de la Direction : **DPTE - DEP. LOGISTIQUE - DIVISION ACHATS - SISE A RADES FORET – 2040 – TUNIS**, sur présentation d'une demande écrite et le paiement d'un montant de **Trente Dinars (30 DT)** non remboursable en espèces ou par chèque certifié et ce à compter de la date de parution du présent communiqué.

Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG.

L'ouverture des offres est **non publique**.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.

Les offres resteront valables pendant **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.